



COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH

DECISION n° 2022-337

I-4 Autres types de contrats

Objet : CONTRAT DE MAINTENANCE ET DE TELESURVEILLANCE DES BORNES D'APPEL D'URGENCE.

**DGA Ressources
DINSI**

Affaire suivie par J.BACHÉ
Tél : 05 57 73 07 36
N/ Réf : JB/NL - 242666

DGS :

Cab :

Adjoint :

DGA :

CS :

Le Maire de LA TESTE DE BUCH

VU, le Code de la Commande Publique

VU l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie des compétences définies à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation d'attribution du conseil municipal au Maire de La Teste de Buch,

Considérant la nécessité de signer le renouvellement d'un contrat de maintenance et de télésurveillance des 6 bornes d'appel d'urgence installées sur les plages de la commune et que pour des raisons techniques, seule la Société Océane Télécom est en mesure de fournir cette prestation.

DECIDE

ARTICLE I

Décide de renouveler avec à la société OCEANE TELECOM sise, 16 rue Gutenberg 44340 BOUGUENNAIS, le contrat de maintenance et de télésurveillance pour la période du 1^{er} Janvier 2022 au 31 Décembre 2022.

Le montant de la dépense à engager et à régler au titre de ce contrat pour l'année 2022 est arrêté à la somme de 3 330,00 € H.T. soit 3 996,00 € TTC

ARTICLE II

Le contrat est résiliable par lettre recommandée, avec accusé de réception trois mois avant l'expiration de la période annuelle en cours.

ARTICLE III

Monsieur le Directeur Général des Services, Madame la Trésorière d'Arcachon sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de la notification et de l'exécution du marché. Une ampliation de la présente décision sera transmise à la Sous-Préfecture d'Arcachon pour contrôle de la légalité. Elle sera ensuite transcrite au registre des délibérations du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à LA TESTE DE BUCH, à l'Hôtel de Ville, le 06/07/2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20220706-DEC2022_337-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2022

Affichage : 13/07/2022

Le Maire de la Teste Patrick DAVET


Patrick DAVET
Maire de LA TESTE DE BUCH
Conseiller départemental de la Gironde

